Épices Gril Italiennes

REF.: JX05022 FICHE TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI

20 g/kg

INGRÉDIENTS

Épices et plantes aromatiques (contient MOUTARDE, CÉLERI) ; sel ; sel iodé ; chapelure (farine de BLÉ, sel, épices, levure, poudre à lever: E 503) ; exhausteur de goût: E 621 ; protéine végétale hydrolysée ; antiagglomérant: E 551 - auxiliaire technologique (E 551) ; arômes naturels ; huile de tournesol - aide technologique.

BESOINS SPÉCIAUX

Sans lactose, Végétarien, Vegan

SPÉCIFICATIONS CHIMIQUES ET NUTRITIONNELLES

Énergie en Kcal (kcal)	170.0000
Énergie en Kj (kJ)	717.0000
Matières grasses (g)	3.9710
Acides gras saturés (g)	1.0110
Glucides (g)	23.9830
Sucres (g)	8.0440
Fibres (g)	4.2810
Protéines (g)	7.4440
Sel (g)	49.0450

ETIQUETAGE ALLERGÈNES

Arachides et produits dérivés	absence
Fruits à coques et produits dérivés	absence
Céréales contenant du gluten et produits dérivés	Présence
Crustacés et produits dérivés	absence
Mollusques et produits dérivés	absence
Poissons et produits dérivés	absence
Oeufs et produits dérivés	absence
Lait et produits dérivés	absence
Soja et produits dérivés	absence
Lupin et produits dérivés	absence
Graines de sésame et produits dérivés	absence
Moutarde et produits dérivés	Présence
Céleri et produits dérivés	Présence
Sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg	absence

INFORMATION NANOMATÉRIAUX

Ce produit n'est pas soumis aux dispositions particulières d'étiquetage sur les nanomatériaux.

INFORMATION OGM

Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage OGM.

Épices Gril Italiennes

REF.: JX05022 FICHE TECHNIQUE

INFORMATION IONISATION

Ce produit n'a pas subi de traitement ionisant et ne contient aucun ingrédient ionisé.

SÉCURITÉ ET PREMIERS SECOURS

Principaux dangers :Aucune atteinte à la santé n'est connue ni attendue lors d'un usage approprié de ce produit. Ce produit n'est pas classifié selon le règlement CE 1272/2008 ; il ne fait donc pas l'objet d'un étiquetage particulier concernant la Directive 67/548/EEC ou 1999/45/EC. Fiche de sécurité :Ce produit n'est pas classifié au sens de l'article 31 du règlement CE 1907/2006 ; il ne doit donc pas faire l'objet d'une Fiche de Données de Sécurité au sens de ce règlement.